



ÉCOLE EN DANGER



Parents, on vous parle d'école de la confiance.

Mais où est l'intérêt des enfants dans cette loi ?

Voici ce qu'on ne vous dit pas :

À L'ÉCOLE

Article 4 bis : Obligation pour les communes de financer la scolarisation des élèves dans le privé dès l'âge de 3 ans.

Le financement de l'École Publique et Laïque sera donc diminué de fait. Des « jardins d'enfants » seraient même reconnus comme scolarisant des enfants !

Article 6 : Création des Etablissements Publiques des Savoirs Fondamentaux.

Plus qu'un seul établissement scolaire de la maternelle à la 3^{ème}, dirigé par le principal du collège, assisté d'un directeur adjoint en charge de toutes les écoles rattachées au collège. Les actuels directrices et directeurs d'école disparaîtraient. La représentation des parents d'élèves serait elle aussi remise en cause car les Conseils d'Ecoles pourraient disparaître !

Cela conduira à une mise en danger des écoles rurales mais aussi maternelles, avec de potentielles fusions et regroupements, et avec de lourdes conséquences pour les élèves et les communes.

Article 14 : Création d'un vivier de remplaçants à bas coût et non-formés

Recrutement d'étudiants dès la Licence 2 à qui pourront être confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe !

DANS LE SECONDAIRE

- Au lycée, réduction des spécialités à choisir dès la seconde.
- Un Bac en contrôle continu avec moins d'options
- Et 2650 suppressions de postes pour des élèves de plus en plus nombreux !
- Au lycée professionnel, baisse des horaires, notamment en enseignement général, signe d'une volonté de ne plus former que des exécutants et non plus des citoyens
- Et la fusion de nombreuses filières professionnelles risque de rendre plus confuse la poursuite d'étude

**Nous, enseignant-es, et parents, nous nous battons pour exiger des conditions d'apprentissage décentes pour nos élèves et pour la réussite de tous, donc le retrait de la Loi Blanquer !
Rejoignez-nous en interpellant vos élu-es (sénateur-trices, député-es, maires) et en participant à nos côtés à toutes les actions à venir : réunions d'information, débats, grève, manifestations !**

INVITATION – Réunion Publique

(personnels de l'éducation nationale, parents, élus de tout le bassin de Bourg en Bresse)

JEUDI 2 mai - BOURG EN BRESSE - 20h30

Salle 023 ex-maison des syndicats (à côté du cinéma l'amphi)